



# MOBILISONS-NOUS MASSIVEMENT LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE C'EST LE MEILLEUR MOYEN D'ÊTRE ENTENDU·ES !



**Deux mois après le second tour des élections législatives, le 7 juillet dernier, où la coalition du Nouveau Front Populaire est devenue le premier bloc politique, Macron a nommé, le jeudi 5 septembre, Michel Barnier Premier ministre !**

**Cette nomination constitue un véritable déni de démocratie, un coup de force anti-démocratique.**

Par le passé, Michel Barnier s'affirmait comme un homme de droite décomplexé et avait en son temps voté, entre autres, contre la dépénalisation de l'homosexualité et le remboursement de l'IVG. Candidat à la primaire de la droite pour les élections présidentielles de 2022, l'ex-commissaire européen Barnier avait défendu une politique économique ultra-libérale, doublée d'une grande fermeté sur les questions régaliennes (retraite à 65 ans, baisse de la dépense publique, baisse des impôts sur les entreprises et le capital, restriction du droit d'asile, moratoire sur l'immigration, durcissement des conditions pour le regroupement familial, suppression de l'aide médicale d'État...).

Avec un tel programme, il n'est pas étonnant que l'extrême droite de Le Pen, Bardella et Ciotti voit d'un bon œil cette nomination à Matignon. Les masques tombent : l'extrême droite a toujours défendu une politique capitaliste au détriment des intérêts des retraité·es et des salarié·es !

L'extrême droite, qui n'a su accéder au pouvoir que grâce au barrage républicain, a désormais le sort du gouvernement entre ses mains. En promettant de ne pas censurer forcément le gouvernement Barnier, c'est bien Marine Le Pen qui détient l'avenir de ce dernier. Le RN précise qu'il

ne participera ni au désordre institutionnel ni au blocage.

Le discours du Premier ministre prononcé pour nous rassurer ne suffira pas. Seuls les actes comptent.

Si l'écœurement gagne un nombre important de retraité·es, rappelons que rien n'est écrit d'avance. Notre détermination et nos mobilisations auront raison de ces magouilles et de ces arrangements entre amis capitalistes.

Alors que les entreprises du CAC 40 ont généré plus de 145 milliards d'euros de profits en 2023 et que, pour la troisième année consécutive, elles dépassent les 140 milliards d'euros de profits, de plus en plus de retraité·es ne peuvent pas manger à leur faim, ne peuvent pas se soigner correctement, ne peuvent pas partir en vacances... et tout simplement profiter dignement de ce conquis social qu'est la retraite.

Le nombre de retraité·es obligé·es de travailler ne cesse d'augmenter, et particulièrement des femmes seules (veuves ou divorcées). Il a atteint des niveaux comparables à 1975 !



## L'argent existe en France pour satisfaire nos revendications.

**Nous devons monter le niveau de mobilisation, car les enjeux de la période sont très importants :**

- Nous rentrons dans les discussions sur la revalorisation des pensions pour 2025 et nous devons être particulièrement vigilant-es, car de nombreux-ses député-es de droite se sont déjà exprimé-es pour une baisse du pouvoir d'achat des retraité-es et que le MEDEF s'en prend ouvertement aux pensions des fonctionnaires.
- L'ouverture de la session parlementaire sur la loi de finances et le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2025 (PLFSS) suscite plus que de l'inquiétude. Deux projets de loi déterminants pour notre avenir, celui des politiques publiques et de notre protection sociale seront examinés. Le déficit abyssal de la dette publique qui résulte de la politique du ruissellement Macron-Le Maire peut servir de prétexte pour de nouvelles coupes sombres dans les budgets sociaux et de solidarité.
- Les urgences sociales exprimées par la population ces

dernières années, allant de la revalorisation des salaires, des retraites et pensions au développement des services publics, en passant par le retrait de la réforme des retraites de 2023, sont toujours aussi fortes.

- Dans le même temps, nous sommes très préoccupé-es par les difficultés financières de la CNRACL. Celle-ci souffre de ressources insuffisantes dues essentiellement au gel de la valeur du point d'indice, aux faibles recrutements des fonctionnaires territoriaux-ales et hospitaliers-ères, de la part de plus en plus importante du régime indemnitaire dans le traitement, du développement des emplois contractuels et des emplois à temps non complet. De plus, alors qu'elle devrait être bénéficiaire de la compensation entre régimes de retraite, notre Caisse est contrainte de continuer à verser environ 800 millions pour cette année au titre de la solidarité inter régime... Ce sont bien les raisons du déficit de notre caisse de retraite!

## De tout temps, et ce quel que soit le pouvoir en place, les revendications se sont transformées en conquies sociaux uniquement par une large mobilisation de la population :

L'UFR CGT des Services publics appelle l'ensemble des retraité-es à faire de la journée du 1<sup>er</sup> octobre un temps fort de mobilisation interprofessionnelle et à participer en nombre aux rassemblements et manifestations prévus.

**Le 1<sup>er</sup> octobre, toutes et tous ensemble, exigeons que nos revendications soient satisfaites !**

### LE 1ER OCTOBRE, MOBILISONS-NOUS AVEC LES ACTIF-VES POUR :

- ➔ Une retraite à 2000 euros brut minimum avec revalorisation immédiate des retraites et pensions de 10 %.
- ➔ La mise en place de mesures solidaires pour les petites retraites.
- ➔ L'indexation des retraites sur le salaire moyen.
- ➔ Le développement des services publics et de l'emploi public (hôpitaux publics, centres de santé publique, Ehpad, dans le domaine culturel, sportif...) sur l'ensemble du territoire pour permettre à toutes et tous d'y avoir accès, quels que soient leurs revenus et leurs lieux de vie.
- ➔ La construction de logements sociaux en nombre suffisant et accessibles financièrement.

- ➔ La réforme du financement de notre protection sociale assis uniquement sur les cotisations sociales (transformation de la CSG en cotisation sociale,
- ➔ La suppression de la CRDS et de la CASA) et arrêt des exonérations pour les employeurs.
- ➔ La défense et le maintien de notre régime de retraite la CNRACL ainsi que du Fonds d'action sociale.
- ➔ La prise en charge de la protection sociale complémentaire (mutuelle) par les employeurs territoriaux.
- ➔ Abrogation de la loi de la réforme 2023 portant la retraite à 64 ans.
- ➔ L'arrêt de la répression syndicale, le retrait de toutes les lois « sécuritaires », la levée de l'ensemble des inculpations de syndicalistes.
- ➔ La paix! Ce qui passe par le cessez-le-feu en Ukraine et en Palestine, la suspension de tous les accords avec l'État israélien, l'arrêt du génocide à Gaza, l'arrêt des livraisons d'armes à l'Ukraine et à Israël.

**TOUTES ET TOUS ENSEMBLE  
DANS LA RUE  
LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE  
POUR NOS REVENDICATIONS**



**FLASHER LE  
CODE POUR  
SE SYNDIQUER**



**cgtservicespublics.fr**